

Suite à la convocation en date du 05 novembre 2013,
Le quorum n'ayant pas été atteint le 22 Novembre
2013. Le Comité Syndical réuni de plein droit à Aire
sur la Lys le 29 Novembre 2013.

Etaient présents:

Mme Massiet-Zielenski, MM. Boussemart, Dissaux, Lefait, Lefebvre, Méquignon,

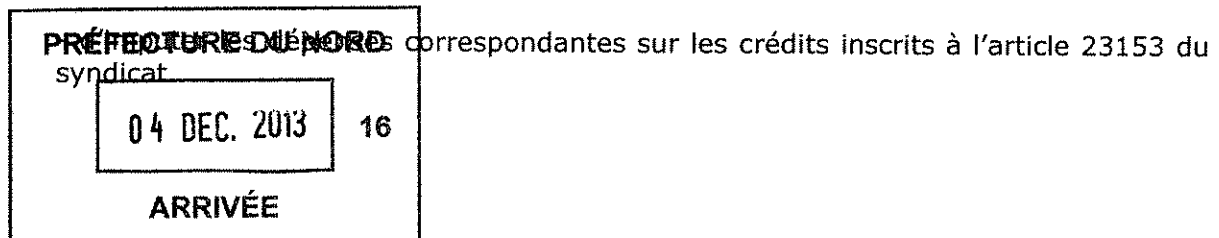
Etaient excusés:

MM. Andriès, Bézirard, Bocquet, Bruneel, Cacheux, Douez, Grimonprez, Houssin,
Leroy, Maimouni, Parent, Schepman, Tostain, Vandevoorde, Waymel.

Vu le rapport : 28-13

DECIDE

- d'autoriser la réalisation des travaux complémentaires aux travaux de rénovation et transformation d'un logement de fonction en bureaux et salle de réunion,
- de passer les commandes correspondantes,
- d'autoriser la signature par son Président à prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération,



VOTANTS : 06

POUR : 06

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Acte exécutoire déposé auprès
de Monsieur le Préfet, le **3 DEC. 2013**

Le Président,
Jean Claude DISSAUX

Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean Claude DISSAUX

**OBJET : Travaux complémentaires aux travaux de rénovation et transformation
d'un logement de fonction en bureaux et salle de réunion**

Par délibération en date du 29 juin 2011, le Comité Syndical a autorisé la réalisation de travaux de rénovation et transformation d'un logement de fonction en bureaux et salle de réunion.

Les travaux sont terminés mais des travaux complémentaires, qui n'étaient pas décelables lors du lancement de la consultation pour les travaux, sont à réaliser.

En effet, une ventilation doit être ajoutée dans le local Archives nouvellement créé dans l'ancien garage. D'importantes tâches d'humidité sont apparues sur les murs suite aux travaux d'isolation effectués.

Deux devis ont été obtenus pour la mise en place d'une ventilation par extracteur :

- BatiFrance : 2.420,00€ HT soit 2.894,32€ TTC
- Duyme : 1.481,00€ HT soit 1.771,28€ TTC

L'offre de l'entreprise Duyme est la plus intéressante.

De plus, lors de la prise de contact pour la mise en service de la ligne téléphonique, Orange a informé le SMAEL que la ligne téléphonique, qui était précédemment utilisée par le logement, a été réattribuée.

Orange a installé une nouvelle ligne jusqu'au point de raccordement situé en limite de propriété. Des fourreaux doivent être posés par le SMAEL entre le regard Orange et les nouveaux bureaux du SMAEL.

Un devis a été obtenu :

- Baude Billet TP : 3.870,80€ HT soit 4.629,48€ TTC

Enfin, lors de la visite de chantier des travaux de rénovation et transformation d'un logement de fonction en bureaux et salle de réunion, le contrôleur technique, dont la mission comprend les missions HAND et HANDCO relatives à l'accessibilité des personnes handicapées, a fait remarquer l'absence de signalisation pour le stationnement automobile (place PMR).

Un devis a été obtenu :

- Baude Billet TP : 549,00€ HT soit 656.60€ TTC

* * *

Il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur :

- la réalisation des travaux complémentaires aux travaux de rénovation et transformation d'un logement de fonction en bureaux et salle de réunion,
- la passation des commandes correspondantes,
- la signature donnée à son Président de prendre toutes dispositions en vue de l'exécution de cette opération,
- l'imputation des dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 23153 du syndicat.



Vu le, 18 NOV. 2013

Le Président du Comité Syndical

Jean-Claude DISSAUX